



MATHIEU PERNOU

Légende photo

## Les gitans, la prison et le quartier une relation spécifique devenue le modèle ordinaire<sup>1</sup>

Manuela Ivone P. da Cunha\*

\* Ethnologue  
Universidade  
do Minho  
(Portugal) /  
IDEMEC

<sup>1</sup> Je remercie la  
Wenner-Gren  
Foundation for  
Anthropologi-  
cal Research  
(gr. 6099), qui a  
financé une  
partie de cette  
recherche.

Deux remarques préliminaires s'imposent quant à la façon dont les gitans figurent dans la recherche que j'ai entreprise à deux moments (1987-88 et 1997) dans une prison de femmes au Portugal<sup>2</sup>. Tout d'abord, mon regard n'était pas au départ particulièrement centré sur les gitans en prison. Autrement dit, ils n'occupaient pas une place particulière dans mon objet d'étude. En vérité, les gitans figuraient ici comme un élément entre autres d'un système de relations, et c'est à partir de ce système de relations que leur cas a été analysé. Je ne suis donc pas partie des gitans, je les ai rencontrés ou j'y suis arrivée par le même chemin qui m'a amenée à une variété de groupes ou de catégories non-gitans. Deuxièmement, et en partie sans doute en raison de ce cheminement, la question de la différence culturelle ne sera pas ici mise en exergue. Cela ne veut pas dire qu'elle soit inexistante car, comme l'a bien montré, par exemple, M. Stewart (1997) à propos des Rom salariés de Hongrie, un mode de vie apparemment semblable à d'autres n'aboutit pas nécessairement à une même expérience et à une même représentation du monde, qu'un subtil jeu de conversions ou d'inversions culturelles continue à rendre spécifiques. Ce que je dirais, par contre, c'est que dans le cas de ces femmes gitanes emprisonnées, d'une part les différences culturelles ne sont pas mises au service d'un affichage identitaire ou de frontières ethniques ; d'autre part, ce qui à un moment donné pourrait, en raison de certaines propriétés spécifiques, inviter à un renvoi à une différence culturelle, n'était finalement qu'un signe précoce de propriétés plus vastes et communes à d'autres catégories.

Commençons par ce point. En 1987, lors de mon premier travail de terrain dans cet établissement carcéral, le mode d'inscription des gitanes dans la prison était atypique par rapport à celui des autres détenues, et il était réfractaire au cadre analytique légué, par exemple, par Erving Goffman (1968) sur les institutions totales. Pourtant, ce cadrage marchait raisonnablement bien en ce qui concernait les autres prisonnières. Pour les gitanes, l'emprisonnement ne signifiait pas une rupture radicale d'avec le milieu d'origine ni la plongée dans un anonymat complet. Unies par des liens de parenté et de voisinage, c'est à dire par des liens d'interconnaissance pré-carcéraux, la sociabilité carcérale des gitanes se situait dans le prolongement de l'extérieur. Lors de l'incarcération, ces détenues n'étaient pas, en somme, entièrement extirpées de leur univers social car des segments importants de cet univers étaient aussi incarcérés avec elles. Et l'identité individuelle et sociale trouvait là un soutien non négligeable, puisque entre l'ordre pénitentiaire et la personne s'interposait tout un filtre composé de parentèle et de voisinage.

La coupure avec l'extérieur s'atténuait en raison de la continuité entre relations carcérales et pré-carcérales. Les relations carcérales étaient, en ce sens, aussi des relations pré-carcérales. Mais cette coupure se brouillait davantage par l'interpénétration constante entre le quotidien intra-muros et le quotidien externe pendant la détention même. C'est que les mêmes réseaux d'interconnaissance qui articulaient les gitanes entre elles dans la prison, les articulaient également à une maille extérieure commune de parenté et voisinage car, dehors, le cercle de proches de chaque détenue recoupait ou entretenait des relations avec le cercle de proches d'une autre. Ceci rendait particulièrement étroit le rapport entre le quotidien interne et externe, dans la mesure où les événements, les incidents qui se produisaient dans l'un avaient des répercussions immédiates sur l'autre. L'un et l'autre s'affectedaient mutuellement de façon permanente, en produisant parfois des effets de boule de neige, par exemple en précipitant des conflits qui s'étendaient à des cercles toujours plus larges de la population gitane, dans la prison comme au dehors. Des disputes internes s'étendaient rapidement à l'extérieur, induisant des antagonismes entre les familles des détenues en conflit, et des incidents externes engendraient où renforçaient des dissensions internes. La nature de la solidarité et des conflits était ainsi indissociable du fait que ces réseaux carcéraux étaient antérieurs à la détention. Si les antagonismes entre les autres détenues traduisaient surtout des luttes symboliques, dont les armes étaient internes et où l'enjeu était la dévolution réciproque du stigmate entraîné par la prison, les conflits entre les gitanes étaient surtout d'ordre familial et privé. Si l'on veut, il y avait des luttes, mais pas des luttes symboliques.

Pour les détenues gitanes, par conséquent, et au contraire des non-gitanes, le quotidien pénitentiaire cessait d'être auto-référent. La vie interne n'étant plus entièrement façonnée par la frontière carcérale, on peut parler, dans ce cas, d'une érosion de cette frontière. Disons qu'au périmètre matériel de la prison ne correspondait

2 "Estabelecimento Prisional de Tires", la plus importante prison de femmes au Portugal. Parmi les condamnées, 69% des 900 détenues qui composaient sa population carcérale en janvier 1997 purgeaient des peines supérieures à cinq ans. Cette population s'y trouvait condamnée/accusée surtout pour des infractions à la législation sur les stupéfiants (76%) et des délits contre les biens (18%).

Santé/justice...

pas une rupture sociale du même ordre de celle que subissaient d'autres détenues \_ ni, par ailleurs, ne lui correspondait non plus une rupture qu'on pourrait qualifier de temporelle. Pour les prisonnières non-gitanes, la détention était envisagée comme un intervalle qui suspendait entièrement la vie, ce qui faisait que le sens du déroulement de la vie à l'intérieur de la prison interne et celui de la vie à l'extérieur leur apparaissait comme décalé. La vie intra-muros était perçue comme un présent éternel et statique, fait de non-changement et décousu du passé et du futur ; le passé et l'avenir étaient des réalités temporelles concevables et situables en tant que telles seulement dehors. Mais pour les gitanes, de la même façon que les parents et les amies faisaient converger le monde interne et externe, ils instillaient aussi un sens de diachronie dans la durée intra-muros et la synchronisaient, pour ainsi dire, avec la durée extérieure. La monotonie des rythmes institutionnels était reléguée à un arrière-plan par les irrégularités d'un quotidien centré sur les proches (parents et voisins), sur les événements qui rapprochaient ou séparaient d'eux et qui simultanément mettaient en rapport ce quotidien avec la vie à l'extérieur. Il n'en était pas de même avec la sociabilité des non-gitanes, dont les vicissitudes n'annulaient pas la perception d'une temporalité lisse et vide, car les relations avec les co-détenues étaient elles-mêmes vues comme temporaires, circonscrites à la détention et dépourvues de sens. Mais les relations entre les gitanes venaient du passé, et les développements qu'elles connaîtraient en prison se poursuivraient dans le futur. Elles n'étaient pas de la même façon extirpables de l'autobiographie.

Pourquoi cette différence, énoncée ici très génériquement, entre l'inscription gitane et non-gitane dans la prison ? Il serait tentant d'en chercher les raisons dans une spécificité intrinsèque et donnée qui se manifesterait aussi en prison, ou, pour commencer, dans une quelconque prédilection gitane pour des formes familiales étendues, qui aurait aussi ses répercussions sur les modes de participation aux entreprises délictueuses, évoquant à ce titre, par exemple, le paradigme familialiste de la Mafia, mais en plus petit. Dix ans après, cependant, ce contraste n'est plus de mise. Est-ce qu'un procès externe d'assimilation aurait entre-temps gommé les spécificités et coulé les gitans dans la masse ? Ce n'est pas le cas, car ce ne sont pas les gitanes qui désormais vivent la prison comme la masse, c'est à dire, comme le commun des prisonnières non-gitanes, mais plutôt la masse qui aujourd'hui vit la prison comme autrefois le faisaient les seules gitanes. Les configurations particulières à la minorité gitane que j'avais décelées lors de mon premier travail de terrain se sont, en effet, généralisées à la majorité de la population détenue. Tout d'abord, parce que cette majorité \_ et toutes filiations ethniques confondues \_ arrive maintenant en prison, elle aussi, articulée en de vastes constellations de parenté, d'amitié et de voisinage, autrement dit, en de vastes réseaux d'interconnaissance préalables à la détention. Comme autrefois les prisonnières gitanes, leur trame carcérale est devenue éminemment translocale, puisqu'elle se construit dorénavant entre la prison et le quartier. Pour comprendre ces changements, il

faut d'abord savoir que la majorité dont je parle est emprisonnée aujourd'hui pour des crimes ou délits liés à la drogue, notamment au trafic, de la même façon que l'était la minorité gitane dix ans auparavant. L'action de la police dans le cadre de la répression des activités délictueuses liées à la drogue est de nature différente de son action ordinaire : elle ne dépend pas d'une plainte déposée par une victime, elle est permanente et ses interventions peuvent être le fait de sa propre initiative. Cela se traduit, entre autres faits, par une plus grande sélectivité en ce sens que certaines catégories de personnes vont faire l'objet d'une attention policière bien plus intensive et tenace que d'autres.

Inévitablement, la probabilité d'être détecté est, pour les membres de ces catégories, beaucoup plus élevée. Au Portugal comme ailleurs, c'est surtout autour de l'axe de la drogue que se sont déclenchés des phénomènes de territorialisation de l'action policière, dont les effets ont été renforcés par la suite par certaines modalités non moins massifiantes du traitement judiciaire des suspects de trafic (pour une description plus détaillée des formes de constitution de procès collectifs qui illustrent ce traitement, voir Cunha, 2002 : 95-117). Jusqu'aux années 80, la spatialisation à laquelle j'ai fait référence était en quelque sorte ethnicisée puisque c'étaient les campements gitans qui étaient collectivement l'objet de descentes de police à répétition récurrentes. Mais aujourd'hui, bien que l'apparente ethnicisation de ce ciblage persiste dans certaines localités du pays, elle coexiste avec une autre forme de spatialisation de l'action policière, entre-temps devenue plus courante. L'attention proactive des forces de police est maintenant ciblée sur un éventail de quartiers urbains défavorisés. Et le statut collectif du quartier est, comme plusieurs recherches l'ont montré (e.g. Smith, 1986 ; Flowers, 1988), beaucoup plus décisif dans cette sélectivité que le statut individuel des personnes, que ce soit leur statut ethnique ou socio-économique. Une fois dans le quartier, le statut individuel ne constitue plus un indicateur prédictif du comportement policier. Et il s'agit, en effet, de quartiers multiethniques, conjuguant des portugais pauvres gitans et non-gitans avec des immigrants d'origines africaines variées. C'est donc le quartier comme un tout qui est l'objet de suspicion, et non plus tellement les gitans en tant que tels.

C'est là une des raisons pour lesquelles on retrouve maintenant de larges cercles de parenté et de voisinage en prison, parmi les prévenus ou les condamnés. L'autre raison tient aux caractéristiques des marchés détaillants de drogue qui, au Portugal, reposent sur des réseaux locaux de parenté et voisinage et sur des modalités populaires d'entraide et d'emprunt informel (ce qu'on appelle le "fiado"), qui ont très bien accommodé une économie de la drogue où l'on participe plus en tant que "travailleur indépendant" que comme "salarié à temps plein". En partie pour cela, d'ailleurs, et vu aussi la vigueur de ces réseaux traditionnels, le petit dealer totalement désaffilié et marginal qu'on retrouve maintenant massivement dans d'autres contextes de vente de la drogue (Ruggiero et South, 1995) reste ici encore insignifiant.



une phrase extraite du texte en légend eun





MATHEU PERROD

ne phrase extraite du texte en légende

Santé/justice...

Mais la participation de parents dans le trafic ne correspond pas ici à un projet organisé d'entreprise familiale. L'univers de la famille se mobilise plutôt en de petits segments instables et variables (voir Cunha, 2002 : 123-140), chacun investissant pour son compte dans une structure d'opportunités que le trafic est venu ouvrir à tous (Chaves, 1999), et à laquelle les voisins sont également exposés. La dimension des réseaux de parenté qu'on retrouve en prison ne traduit donc pas forcément la dimension habituelle des cercles familiaux qui évoluent dans cette économie illégale. Il s'agit le plus souvent de petites associations temporaires et flexibles qui peuvent aussi inclure des voisins. Qu'en prison ces cercles familiaux soient amples, comportant parfois simultanément quatre générations, cela est plutôt un effet d'une focalisation routinière des forces de la loi sur le quartier, et, à la fois, du développement d'une structure d'opportunités illégales qui est très ouverte au niveau du quartier. En effet, et contrairement aux marchés détaillants de drogue dans d'autres pays (voir Maher, 1997 ; Ruggiero et South, 1995), ces marchés sont très ouverts, peuvent y participer des individus quelque soit leur sexe, leur âge ou leur origine ethnique. Il n'y a pas, par exemple, de stratification ethnique du travail illégal, et même les femmes âgées peuvent y participer.

En somme, si la prison continue bel et bien à être présente dans l'horizon collectif des gitans, il serait désormais plus pertinent de dire qu'elle fait partie de l'horizon collectif du quartier \_ où des gitans habitent aussi. Plus que ça, c'est le quartier tout entier qui a incorporé la prison comme destin "normal". Du côté des prisonnières, la plupart ont de la famille ou des voisins qui sont ou ont été en prison, et elles savent qu'en sortant elles ne seront pas regardées de travers. La préoccupation d'occulter la détention s'est faite aussi plus rare parce que cette occultation ne serait même plus possible quand beaucoup d'entre elles proviennent des mêmes quartiers. Du côté du quartier, des visiteurs se rendent maintenant ensemble en prison, profitant de la voiture de l'un ou l'autre voisin qui vient voir un parent \_ et du même coup rend visite à une voisine incarcérée. L'administration de l'établissement a d'ailleurs essayé de réorganiser le régime de visites, par exemple en réservant les week-ends pour les parents plus proches, mais elle a dû renoncer à observer strictement la règle à l'égard des visiteurs qui "viennent de loin tous ensemble" \_ pour employer une expression du personnel qu'autrefois je n'entendais qu'à propos des visiteurs gitans. C'est d'ailleurs ce même personnel qui compare parfois l'ambiance collective des visites d'aujourd'hui à l'ambiance festive et exubérante d'un pèlerinage populaire.

Que la prison se soit d'une certaine façon normalisée dans ces territoires est manifeste aussi dans l'insistance des détenues, gitanes et non gitanes, pour que mes photos les captent de face, avec le sourire d'usage, ou dans la demande de la photo qui manquerait à la collection de celles prises dans toutes les prisons du pays, où elles sont passées soit en détention, soit en visite. Et en effet il s'est produit dans ces quartiers une sorte de circuit carcéral où les statuts de prisonnier et de visiteur sont presque interchangeables, dans la mesure où une même personne peut figu-

rer sous l'un ou l'autre à des moments différents. Si la prison incorpore en quelque sorte le quartier et y laisse de larges clairières, le quartier a donc incorporé aussi la prison dans son quotidien, dans ses parcours, dans ses formes de mobilisation vicinale — par exemple prenant en charge les enfants de parents détenus. Là non plus, en matière des formes de mobilisation collective que la prison induit extra-muros, les gitans ne font plus exception, de la même manière que \_ et pour récapituler \_ la vie et le régime de représentation du temps en prison, ainsi que le brouillage de la frontière avec l'extérieur, et la façon dont des catégories de personnes se constituent en objet collectif de surveillance et répression, tout ceci s'est aligné sur le mode qu'autrefois on aurait pu situer comme "gitan".

Qu'en est-il des rapports sociaux intra-muros ? Dans le passé, le thème de "l'union des gitanes" était de temps en temps mis en avant par les autres détenues, et en dépit des clivages internes les gitanes pouvaient en effet offrir un contraste avec la sociabilité des autres, qui s'avérait être très atomisée et caractérisée par une dynamique d'oppositions réciproques. Dans un exercice de stigmatisation mutuelle par lequel celles-ci résistaient à tout nivellement par une condition commune, les moindres différences, par exemple quant aux crimes ou délits, étaient amplifiées et mises en œuvre pour creuser des distances. À présent, il est vrai qu'il y a moins de différences à exploiter : la diversité des crimes et délits qui étaient autrefois représentés dans cet établissement a donné lieu à une grande homogénéisation autour des poursuites judiciaires pour trafic de stupéfiants. Mais si le jeu identitaire du passé parvenait à créer des dichotomies au sein d'une même catégorie (par exemple entre trafiquantes et trafiquantes-consommatrices, une dichotomie qui se nourrissait de la croissante divergence entre les représentations sociales sur le trafic et sur la toxicomanie, (voir Dorn et al, 1992 : 178), il n'en est pas de même avec les logiques carcérales qui dominent aujourd'hui.

C'est ainsi qu'apparaît une nouvelle catégorie carcérale, une macro-catégorie localement désignée par "drogue" ("on est toutes ici pour drogue"). Il s'agit d'une catégorie centripète qui absorbe non seulement les délits de trafic, mais aussi toutes sortes de délits commis par des consommatrices, étant donc une catégorie dans laquelle la majorité des détenues s'auto-inclut. Néanmoins, bien que l'engagement dans le trafic ou la consommation soit donné dans cette désignation locale comme son dénominateur commun, il ne délimite pas par lui-même la vaste zone d'identité collective que cette catégorie recouvre. Ce n'est pas par hasard que n'en font pas partie les trafiquantes ou consommatrices de drogues synthétiques, qui évoluent dans d'autres circuits que ceux des quartiers et proviennent de couches sociales bien plus élevées. En vérité, la catégorie "pour drogue", qui inclut les gitanes, se constitue aussi à travers les stigmates pré-carcéraux communs, les liens de parenté, d'amitié et de voisinage, et à travers l'appartenance de classe (et en effet, cette population est aujourd'hui beaucoup plus nivelée par la pauvreté que celle d'hier).



Santé/justice...

Or, à la logique individualiste du passé a succédé une logique de communauté qui se manifeste, par exemple, en des pratiques de solidarité de vocation collective. Dans ces pratiques, le partage et l'entraide ne s'exercent plus seulement à titre électif, au niveau interindividuel et selon les fluctuations de l'affectivité, mais le don est systématiquement utilisé pour préserver l'alignement sur les égaux. D'ailleurs, si autrefois l'ostentation de la distance était la norme, aujourd'hui elle est envisagée comme transgression et objet de censure ; si ce qui perturbait étaient les signes et processus d'homogénéisation, aujourd'hui ce sont les signes et processus de distinction ; si on essayait hier de conserver la différence, aujourd'hui on essaye de préserver la similitude. Simplement, si de telles pratiques incomparablement plus larges de solidarité et de partage sont évidemment constitutives de la communauté, elles sont aussi des éléments rhétoriques d'un discours qui est toujours prêt à les souligner, qui se plaît à les afficher \_ de la même façon que la rhétorique carcérale du passé occultait catégoriquement l'amitié (Cunha, 1994). Il y a maintenant une sorte de complaisance dans le discours communautaire, celui qui ne manque pas de réitérer que "On est toutes dans le même bateau", et qui par sa réitération affirme la conviction d'une communauté : une communauté de sens, d'origine, de destin. Le discours communautaire masque, d'ailleurs, l'existence de noyaux de sociabilité éloignés entre eux, ainsi que l'existence de plaques discontinues de solidarité, pour les présenter au contraire comme un continuum qui unirait toutes les détenues (ou presque toutes, puisqu'en est exclue une petite frange de détenues plus aisées et dont la condamnation n'a aucun lien avec la drogue). On pourrait dire que ce discours s'engage à communiquer une sorte d'intégration dans l'exclusion.

C'est dans ce cadre qu'il faut commencer par situer l'absence de divisions pratiques entre catégories ethniques. Ces catégories n'entrent pas en ligne de compte, par exemple, dans la formation de groupes ou d'amitiés, ou dans le choix des marraines. La parenté rituelle est en effet très souvent inter-ethnique. Un petit gitan né en prison pourra ainsi avoir pour marraine une capverdienne ou une portugaise "blanche", pour employer l'expression "emic"<sup>3</sup>, et ces marraines seront à la hauteur de leurs responsabilités au dedans comme au dehors, quand le moment sera venu pour lui d'abandonner l'établissement. Mais, encore une fois, si l'absence de clivages ethniques est en elle-même significative, il est tout autant significatif que cette absence soit affirmée et même proclamée. Et à propos des gitans, peut-être une des catégories actuellement les plus stigmatisées dans la société portugaise, en remarquant que contrairement au passé ce sujet n'était pas commenté ou ne ressortait pas spontanément dans le quotidien carcéral (ce n'était plus, justement, un sujet local), j'ai essayé un jour de le glisser dans une conversation que j'entretenais avec des détenues non-gitanes. Immédiatement une détenue d'un quartier pauvre et malfamé s'est appliquée à me soutenir que les gitanes étaient cool, qu'elles aimaient bien les "corrilhas" (un mot gitan pour désigner les non-gitanes), et que toutes ("blanches", noires, gitanes) étaient copines les unes avec les autres.

3 " émic " désigne en ethnologie le point de vue des acteurs, par opposition on appelle " étic " le point de vue de l'observateur

En ce qui concerne la majorité des détenues, autrement dit, la catégorie “pour drogue”<sup>4</sup>, la majorité des prisonnières ne fait pas usage des référents ethno-raciaux, qui n’ont qu’une valeur indicative relativement neutre \_ et même celle-ci est rarement mise à l’oeuvre. Par exemple, quelqu’un peut simplement interpeller par là une collègue au loin dont on ne connaît pas le prénom (“Eh, gitane, tu peux m’appeler la gardienne ?”), de la même façon qu’une détenue demandera, dans une forme semblable (“Eh, toi, à la queue de cheval, tu me passes les ciseaux ?”). Race et ethnicité ne sont pas ici, donc, des catégories fortes d’identité et de discours, à la différence de ce qui se constatait dans cette prison dans le passé, et de ce qu’on constate dans d’autres contextes carcéraux<sup>5</sup>. Avant d’essayer de comprendre pourquoi, il est important de souligner que dix ans auparavant elles l’étaient au même titre que d’autres, c’est à dire, elles étaient l’un des multiples matériaux disponibles avec lesquels il était possible d’ériger des frontières (pour les frontières de toutes sortes que les détenues interposaient entre elles, et qui maintenant se sont aussi diluées, voir Cunha, 2002). Ceci veut dire que la pluralité ethnique n’engendrait pas d’elle-même l’économie de la stigmatisation mutuelle. Elle ne venait qu’y prendre part, elle ne faisait que se combiner à quelque chose qui, en toute logique, lui préexistait, c’est à dire cette économie avide de différences à exploiter. Hier, comme je l’ai déjà signalé, les termes ethno-raciaux étaient constamment activés, ils avaient une saillance discursive beaucoup plus grande. Il s’agissait alors de dénigrer collectivement un ensemble de détenues et dans ce procès étaient convoqués essentiellement deux termes : gitanes et capverdiennes. La parure des gitanes (chignon, fichu, un certain type de boucles d’oreille, jupe longue), se prêtait à un repérage ou à une classification assez consensuelle, mais le cas des capverdiennes était à cet égard spécialement éclairant. Le contenu de la catégorie “capverdienne” était l’objet d’une définition particulièrement élastique de la part des détenues non-africaines, pour qui semblaient être sans aucune pertinence les faits de nationalité, d’origine ou de lieu de naissance. La couleur de la peau était un critère suffisant pour être classifiée de capverdienne, et donc la plupart des détenues provenant de pays africains s’y voyaient incluses. Pourquoi subsumer la couleur de la peau dans la catégorie de capverdienne, quand le contraire serait bien plus prévisible, c’est à dire qu’angolaises, guinéennes, mozambicaines, etc. — et capverdiennes — soient désignées, par exemple, par “noires” ? Parce que, je crois, la notion de capverdien était à ce moment là bonne à stigmatiser, ou en tout cas meilleure que celles qui codifiaient la couleur de la peau. L’attribution qui rendait la catégorie locale “capverdienne” spécialement extensible était tributaire des représentations hégémoniques qui dans les années 1980 isolaient la minorité capverdienne au Portugal comme “problème” et lui collaient une propension à la violence et à la délinquance. Étant données les logiques intra-muros alors dominantes, le terme “capverdiennes” se prêtait à renforcer les stratégies de démarcation à l’oeuvre, et il y a été promptement intégré puisqu’il comportait déjà en lui-même non seulement la charge péjorative, mais aussi une accusation.

4 Pour éviter que cette catégorie n’évoque une quelconque sous-culture déviante, je dois insister sur le fait qu’il s’agit simplement d’une catégorie sociale construite localement au travers de la proximité et de la classe sociale.

5 Voir Irwin, 1980 ; Carroll, 1974 ; Jacobs, 1977, pour des exemples où ces découpages peuvent se révéler décisifs, bien que les tensions qu’ils expriment semblent varier selon le genre. Dans les prisons des États-Unis, ces clivages sont nets, mais la violence inter-“raciale” / ethnique est moins aiguë (voir Kruttschnitt, 1983 ; Dias-Cotto, 1996).

Santé/justice...

Mais de la même façon que dans le passé les capverdiens ont émergé, intra et extra-muros, comme sujet discursif saillant et distinct, ils se sont ensuite immergés et dilués, bien que leurs réalités n'aient pas changé. À l'extérieur, aujourd'hui, les dénommées "classes dangereuses" sont classifiées autrement, et le thème de la "criminalité capverdienne" ne ressort plus. Dans la prison, aujourd'hui, les termes ethno-raciaux ne sont maniés de façon disqualifiante que par le nombre résiduel de détenues de la petite bourgeoisie blanche qui n'appartiennent pas à l'univers de ces quartiers. Ce sont celles-ci qui, faisant appel à des représentations de plus en plus courantes à l'extérieur, procèdent à une catégorisation qui amalgame noirs (entre lesquels, les capverdiens), gitans, drogue, dégradation et ghetto. Les capverdiens se sont dissous dans cet amalgame. Quant aux gitans, tantôt ils y figurent inclus, tantôt ils ont droit à une disqualification autonome. Il y a donc de l'ancien et du nouveau dans la place discursive attribuée aux gitans. De la même façon il y a, d'ailleurs, de l'ancien et du nouveau dans les représentations dont ils sont l'objet. Des membres du personnel, par exemple, procèdent à l'exotisation des gitans par une voie nouvelle, en attribuant à un choix culturel le fait que beaucoup d'entre eux résident dans les baraques des quartiers-bidonvilles. Oubliant que dans ces quartiers résident autant de non-gitans et donnant un statut particulier à cette façon d'habiter, le personnel part du principe d'une différence culturelle gitane, mais en réalité il ne fait que la réduire à la marginalité sociale et, d'autre part, il enferme culturellement les gitans dans cette marginalité.

Pour revenir à la façon dont sont maniés les référents ethniques, l'ensemble des détenues non seulement ne les répercute pas sur les pratiques de sociabilité, comme il ne les manipule plus en tant qu'instruments de combat identitaire. Ce qu'on constate, parfois, ce sont des formes hégémoniques de stigmatisation interne, autrement dit l'intégration, de la part des dominés, des représentations dévalorisantes que les dominants se font sur eux. C'est ainsi qu'une gitane me soutenait qu'"on ne peut pas faire confiance aux gitans", entre autres propos génériques peu flatteurs. Mais en réalité ces notions sont la plupart du temps utilisées pour commenter des différences de génération (condamnant, par exemple, le comportement des gitanes plus jeunes), ou de mode de vie (condamnant, par exemple, des comportements nomades). D'autre part, ces stéréotypes sont utilisés par les quelques gitanes qui ont subi une trajectoire sociale descendante, ou celles qui, en revanche, alimentent un projet d'ascension sociale. Cependant, la globalité des détenues, gitanes et non-gitanes, s'est toujours maintenue stable dans la pauvreté, une pauvreté assez sévère, et d'un autre côté elle ne s'inscrit ni objectivement ni subjectivement dans des trajectoires de mobilité sociale. Et c'est bien souvent dans le cadre de ces trajectoires que sont mises en oeuvre des stratégies de distanciation ou d'amplification des différences.

J'ai commencé par situer l'actuelle faiblesse des frontières ethniques dans le cadre des nouvelles logiques carcérales, qui ont rendu tout aussi faibles d'autres types de frontières entre les détenues. Mais ce n'est pas seulement en raison de la transfor-

mation de ces logiques que “race” ou ethnicité ne sont plus des catégories fortes de représentation et de discours, ni n’ont le potentiel suffisant pour organiser des relations sociales. Ceci a aussi un rapport avec la composition de l’actuelle population carcérale. Cette population est ethniquement hétérogène, mais elle est socialement homogène, au contraire de la population des années 1980, où les différences sociales recouvraient grosso modo les différences ethniques. Or, le profil de la majorité de la population carcérale d’aujourd’hui reproduit le profil de ses quartiers d’origine, qui sont eux aussi ethniquement hétérogènes et socialement homogènes. En ceci ils se distinguent en quelque sorte d’autres territoires défavorisés, comme c’est le cas des ghettos américains (ethniquement et socialement homogènes) et des cités françaises (ethniquement et socialement hétérogènes) (eg. Wacquant 1993 ; Paugam, 1991). Bien que globalement précarisés, les habitants de ces dernières ne le sont pas de la même manière — ou croient qu’ils ne le sont pas de la même manière. Une abondante bibliographie française documente précisément les infra-hiérarchies, autrement dit les stratifications entre les pauvres, qui se marquent emphatiquement dans les cités (Althabe, 1993 ; Sélim, 1993 ; Pétonnet, 1982). Il s’agit en bonne partie d’une compétition symbolique liée à la crise statutaire de petits fonctionnaires et de cols bleus, qui voient dans la proximité spatiale avec les immigrants un signe de déclassement social, ou un obstacle à la promotion sociale. Et les différences sociales et ethniques se conjuguent dans un jeu hiérarchisateur produisant des micro-clivages. Comme l’a déjà dit Loïc Wacquant (1995), tandis que le ghetto souffre de la ségrégation, c’est à dire de la distance sociale entre un sous-prolétariat ethnico-racial et le reste de la population, blanche et non-blanche, la cité souffre de l’agrégation forcée, puisque l’Etat gère en détail le mélange social et ethnique au travers d’une sorte de politique de quotas dans l’attribution des logements sociaux.

Au Portugal, dans les quartiers d’où proviennent les détenues, les différentes catégories ethniques se trouvent nivelées par une même pauvreté, et par une même stabilité dans la pauvreté, par une même insertion dans l’économie formelle et informelle. Et il faut à ce propos préciser que s’il est vrai qu’il y a peu de gitans salariés, en contrepartie il existe de larges proportions de non-gitans qui vivent de la vente ambulante. C’est ainsi que beaucoup de détenues gitanes et non-gitanes se connaissaient déjà à partir des circuits des foires et des marchés qu’elles fréquentaient ensemble. Cette interconnaissance ne remontait donc pas seulement aux réseaux de voisinage ou au quartier, mais aussi aux circuits du travail. Enfin, différentes catégories ethniques sont nivelées dans les marchés locaux de la drogue. S’il est possible qu’au Portugal comme ailleurs les positions au sommet soient fermées aux minorités, en revanche les positions de base dans les marchés détaillants sont ici indistinctement occupées par des populations pauvres des minorités et de la majorité. Comme je l’ai indiqué plus haut, et contrairement à d’autres territoires où se développent des marchés illégaux du même ordre, la stratification ethnique du travail lié au trafic de drogue est ici moindre. Au Portugal,

Santé/justice...

ces quartiers sont donc la scène d'un jeu particulier entre ethnicité et classe, auquel se rajoute la forme spécifique qu'y acquiert une économie illégale. Il est probable que les frontières ethniques deviennent plus critiques si la composition sociale de ces quartiers évolue vers des disparités sociales plus grandes, et si des processus de relogement mal conduits brisent des communautés spontanées de voisinage. Pour le moment, et pour conclure, c'est comme si le quartier continuait à se tisser dans les mêmes termes en prison. Étant donnés les trajets collectifs qui ont lieu depuis une décennie entre l'un et l'autre, cela ne devrait pas nous surprendre. En vérité, la figure du quartier s'est distendue jusqu'à la prison, et cette nouvelle modalité d'exclusion collective creuse en même temps la distance qui le sépare du reste de la société. Des gitans autant que des non-gitans sont pris dans ce double mouvement.

### Bibliographie

**Althabe, Gérard** : 1993, "La Résidence Comme Enjeu", in G. Althabe *et al* (eds.), *Urbanisation et Enjeux Quotidiens. Terrains Ethnologiques dans la France Actuelle*, Paris, L'Harmattan : pp. 11-69.

**Carroll, Leo** : 1974, *Hacks, Blacks and Cons. Race Relations in a Maximum Security Prison*, Illinois, Waveland Press.

**Chaves, Miguel** : 1999, *Casal Ventoso : Da Gandaia ao Narcotráfico*, Lisboa, Imprensa de Ciências Sociais.

**Cunha, Manuela I. P. da**, 1994, *Malhas que a Reclusão Tece. Questões de Identidade numa Prisão Feminina*, Lisboa, Cadernos do Centro de Estudos Judiciários.

**Cunha, Manuela I. P. da**, 2002, *Entre o Bairro e a Prisão : Tráfico e Trajectos*, Lisboa, Fim de Século.

**Díaz-Cotto, Juanita** : 1996, *Gender, Ethnicity and the State. Latina and Latino Prison Politics*, Nova Iorque, State University of New York Press.

**Dorn, Nicholas ; Karim, Murji ; South, Nigel** : 1992, *Traffickers. Drug Markets and Law Enforcement*, Londres e Nova Iorque, Routledge.



**Goffman, Erving** : 1968 [1961], *Asiles. Études sur la Condition Sociale des Malades Mentaux*, Paris, Minuit.

**Flowers, Ronald B.** : 1988, *Minorities and Criminality*, Nova Iorque, Greenwood Press.  
**Irwin, John** : 1980, *Prisons in Turmoil*, Boston, Little, Brown and Company.

**Jacobs, James** : 1977, *Stateville. The Penitentiary in Mass Society*, Chicago, University of Chicago Press.

**Kruttschnitt, Candace** : 1983, "Race Relations and the Female Inmate", *Crime and Delinquency*, vol. 29, n° 4 : pp. 577-592.

**Maher, Lisa** : 1997, *Sexed Work. Gender, Race and Resistance in a Brooklin Drug Market*, Oxford, Clarendon Press.

**Pétonnet, Collette**, 1982 : *Espaces Habités. Ethnologie des Banlieues*, Paris, Galilée.

**Ruggiero, Vincenzo ; South, Nigel** : 1995, *Eurodrugs. Drug Use, Markets and Trafficking in Europe*, Londres, UCL Press.

**Sélim, Monique** : 1993, "Une Cohabitation Pluri-Ethnique", in G. Althabe *et al*, *Urbanisation et Enjeux Quotidiens. Terrains Ethnologiques dans la France Actuelle*, Paris, L'Harmattan : pp. 71-111.

**Smith, Douglas** : 1986, "The Neighborhood Context of Police Behavior", in A. Reiss e M. Tonry (eds.), *Communities and Crime*, Chicago, University of Chicago Press.

**Stewart, Michael** : 1997, *The Time of the Gypsies. Studies in the Ethnographic Imagination*, Westview Press.

**Wacquant, Loïc** : 1993, "Banlieues Françaises et Ghetto Noir Américain : Éléments de Comparaison Sociologique", in M. Wieviorka (ed.), *Racisme et Modernité*, Paris, Éditions la Découverte : pp. 263-277.

**Wacquant, Loïc** : 1995, "The Comparative Structure and Experience of Urban Exclusion : "Race", Class and Space in Paris and Chicago, in K. McFate *et al*. (eds.), *Poverty, Inequality, and the Future of Social Policy : Western States in the New Orld Order*, Nova Iorque, Russell Sage Foundation : pp. 542-570.